



DATE DE PUBLICATION : 23 juin 2025

Le directeur départemental du Pas-de-Calais

[Délégation de signature donnée par le directeur départemental du Pas-de-Calais au délégué territorial du Pas-de-Calais](#)

Vu la délégation de signature donnée par M. Stéphane MARTINAT, directeur régional des Hauts-de-France, à M. Didier COLLET le 23 juin 2025 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Didier COLLET, directeur départemental du Pas-de-Calais, de Mme Elodie TALMA, son adjointe, délégation est donnée à Mme Peggy MARQUIS-SARTIAUX, déléguée territoriale du Pas-de-Calais, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité de déléguée territoriale du Pas-de-Calais.

Mme Peggy MARQUIS-SARTIAUX reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprise de la zone de regroupement Pas-de-Calais, selon les grilles de cotation en vigueur et à l'exception des groupes relevant de la direction régionale à Lille.

Fait à Arras, le 23 juin 2025

Didier COLLET